

RMS +

RENSEIGNEMENT
ARMASUISSE S+T
CYBERDEFENSE
ECONOMIE DE DEFENSE

Revue Militaire Suisse



Il est prévu d'augmenter ces prochaines années l'effectif du personnel dans le domaine de la cyberdéfense avec la mise sur pied, le 1^{er} janvier 2022, d'un cyberbataillon et d'un état-major spécialisé correspondant, faisant ainsi passer l'effectif actuel du personnel de milice, qui est de 206, à 575 militaires. Photo © DDPS / Jonas Kambli CC BY-NC-ND 3.0 CH.



3 Pour un renouvellement du principe de précaution

Col EMG Michaël Haroun

6 Compétences du SRC en matière d'attribution des cyberattaques

Service de renseignement de la Confédération (SRC)

8 Tour d'horizon 2020

Service de renseignement militaire (SRM)

11 Les défis du renseignement d'origine de sources ouvertes pendant la pandémie du coronavirus

Sean Cordey, Marie Baezner

16 Mali : Un coup d'Etat pour un nouveau départ ?

Jean-Baptiste Bless

19 Nos états-majors ne sauraient négliger les ruses et la déception !

Col Hervé de Weck

22 La veille technologique au service de l'écosystème fédéral de la cyberdéfense

MSc Kilian Cuhe, Dr. Alain Mermoud

26 Technometrics : La science au service de la veille technologique pour la cyberdéfense

Propos recueillis par le Dr. Alain Mermoud

31 Exploration internationale des start-ups et de l'innovation pour le DDPS : Contribution du CYD Campus

MSc EBIT ETH Giorgio Tresoldi

34 Prospective technologique et simulation : Jouer aujourd'hui c'est gagner demain !

Dr. Quentin Ladetto, Dr. Michael Rüeegsegger

43 Lutte contre la cybercriminalité – L'ère de la mutualisation

Cap Patrick Ghion

46 Le « Cyber 9/12 Strategy Challenge » – Une simulation de crise digitale pour les experts de cyber-sécurité de demain

Dr. Robert S. Dewar

51 La sécurité informatique est un processus et non pas un état

Anna Muser

54 La chaire d'économie militaire de l'ACAMIL se tourne vers la cyberdéfense

MSc Kilian Cuhe

57 ASIS International : La plus grande association au service des professionnels de la gestion de la sécurité

Jean-Pierre Therre

60 1940-2020 : Deux années clé

Rédaction RMS+

63 SOG SSO SSU

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le numéro RMS 5/2020. L'article des pages 24-25 a été rédigé par le premier-lieutenant Yann Gretler, commandant remplaçant de la compagnie sanitaire 1.

Réd. RMS+

Ce numéro a été coordonné par le cap Alain Mermoud. Avec les remerciements de la RMS+

Impressum

Rédacteur en chef:

Col EMG Alexandre Vautravers

a.vautravers@yahoo.com

Rédacteurs adjoints:

Lt-col EMG Julien Grand

Cap Grégoire Chambaz

Cap Alain Mermoud

Membres du comité:

Président Br Mathias Tüscher

Vice-président Col Christian Rey

Administrateur M. Hubert Varrin

SMG Maj EMG Guillaume Genoud

SSO Col Gianni Bernasconi

SVO Col Stéphane Goy

SNO Col EMG Ivan Keller

SOVR Lt col Roger Haupt

SFO Maj EMG Patrick Noger

SJO Col Fabien Kohler

SCBO Lt-col Francesco M. Rappa

mathias.tuescher@vtg.admin.ch

info@reygroup.ch

info@revuemilitairesuisse.ch

g.genoud@smg-ge.ch

Gianni.bernasconi@bluewin.ch

stephane.goy@multitel.ch

Ivan.Keller@ne.ch

roger.haupt76@bluewin.ch

patrick.noger@sfo-fog.ch

kohler.fabien@bluewin.ch

francesco@rappa.ch

Administration, abonnements et publicité:

Association de la Revue militaire suisse (ARMS)

Avenue Général-Guisan 117, 1009 Pully

Tél. +41 21 729 46 44

Fax +41 21 729 46 88

Mise en pages: J-design, 1724 Bonnefontaine, jean-daniel.sauterel@bluewin.ch

Impression et distribution: PCL Presses Centrales SA

ISSN 0035-368X

La Revue militaire suisse (RMS) est un organe de publication officiel de la Société suisse des officiers. Elle appartient aux sections cantonales de Suisse romande et de Berne. Elle est éditée par l'Association de la Revue militaire suisse (ARMS).

Le but de la RMS est, notamment, de faciliter l'échange sur les problèmes militaires et de développer les connaissances et la culture générale des officiers. Les textes publiés expriment la seule opinion de leurs auteurs. La RMS est ouverte à toutes les personnes soucieuses d'œuvrer de façon constructive au bien de la défense générale.



Le col EMG Haroun est le fondateur et directeur de la Pharmacie des Bergières à Lausanne.

Editorial

Pour un renouvellement du principe de précaution

Col EMG Michaël Haroun

EM instruction opérative (Formation supérieure des cadres de l'Armée)

Ecrire l'éditorial d'une RMS de si longue tradition est un privilège. Jamais pourtant son auteur n'aurait imaginé devoir attendre le résultat d'un scrutin pour oser se lancer. Et vers où? Pour en tirer quelle conclusion? Car dire que le 27 septembre 2020 laissera des traces profondes est un doux euphémisme.

Les années 30 où la Gauche avait finalement compris l'inéluctable dérive du monde vers la guerre et la nécessité de s'y préparer ne nous ont à l'évidence rien appris. Après avoir été surprise lors de la guerre franco-allemande de 1870, puis par la Première guerre mondiale, la Suisse s'est à nouveau trouvée dans un état grave d'impréparation au seuil d'une nouvelle conflagration qui a tué des dizaines de millions de personnes et laissé l'Europe (pour ne parler que d'elle) exsangue. Et nous remettons le couvert?

Le très maigre résultat positif atteint dans le cadre de l'impérative modernisation de notre aviation aiguisée en effet à nouveau l'appétit de ceux qui rêvent d'une Suisse sans défense. Cela n'augure rien de bon, notamment en vue du renouvellement des équipements lourds arrivant aussi en bout de vie. Une situation de blocage nous guette vraisemblablement. Avec quelles conséquences?

Où sont nos principes d'anticipation et d'assurance « au cas où »? La pression du quotidien, du « just in time », du « moi » à la place du « nous », du « tout de suite » à la portée de n'importe qui via son smartphone semblent avoir gommé de notre société tout bon sens. Ce constat est d'autant plus incompréhensible que le COVID vient de démontrer combien ce principe est essentiel. Cela commence, comme le disait le chef de l'Armée en 2014, très critiqué à tort, par « ... avoir quelques réserves à la maison ». Mais une part importante de la population semble désormais penser que « ça n'arrive qu'aux autres ».

Après le premier accroc majeur à l'ordre international depuis la fin de la guerre froide qu'a été l'annexion de la Crimée par la Russie en 2014, les tensions se succèdent à

un rythme croissant. L'affaiblissement du multilatéralisme est inquiétant. Les alliés au sein de l'OTAN – une alliance que les opposants du 27 septembre ont décrit comme notre bouclier, alors qu'ils ne manquent pas une occasion pour dénoncer son insoutenable impérialisme – en viennent même à se menacer militairement sur fond de course aux ressources énergétiques en Méditerranée. Les frictions entre la Chine et les USA, atteignent de dangereux sommets, ces derniers faisant avec leur allié japonais des exercices et simulations définissant clairement la Chine comme « l'ennemie ». D'ailleurs, que dire de cette Chine qui déclare contraire aux principes de son parti communiste omnipotent toute référence aux valeurs universelles, à la liberté de la presse et à l'indépendance de la justice qui nous sont si chères? Et que dire aussi des USA, pilier de l'OTAN, autrefois guide de l'Occident et devenus illisibles, parfois même infréquentables? Les rapports du Conseil fédéral et du Service de renseignement de la Confédération, pourtant on ne peut plus clairs quant au retour des tensions et des politiques de puissance, n'éveillent-ils aucune réflexio ? Si les Suédois semblent l'avoir compris, eux qui en 2018 remettaient à l'ordre du jour leur doctrine de « défense totale », la Suisse vient pourtant de montrer que sa volonté de défense se lézarde. Au seuil d'une nouvelle explosion mondiale?

Avec Armée XXI, la Suisse caressait l'espoir d'un système de « montée en puissance ». Abandonnée depuis, cette illusion semble toujours présente dans certains esprits qui imaginent possible de se préparer au dernier moment. Aujourd'hui toutefois, l'Europe de l'industrie de la défense serait incapable de faire face aux besoins découlant d'une dégradation significative de la situation, tant en raison de ses maigres capacités, que des dominances technologiques et financières qui la minent, menaçant ainsi directement l'autonomie des nations et leur souveraineté. Quelles conséquences pour nous? Investir fortement contre les cyberrisques est à l'évidence indispensable et en cours au DDPS, mais supposer que cela suffirait à assurer la défense de la Suisse est au mieux naïf.

Pour l'auteur de ces lignes seule vaut une vision holistique et systémique et l'ensemble des moyens y relatifs. Qui peut en effet dire avant la crise quel instruments seront indispensables? Certes, les avions de combat n'ont pas été d'une grande utilité contre le COVID, mais *quid* des autres situations? Leur probabilité peut apparaître encore faible, mais quand on voit la vitesse insensée à laquelle la situation évolue, on doit se préparer. Personne n'a pas le pouvoir de divination, encore moins à des horizons de 10 ou 20 ans! Et malheureusement c'est pour le pire aussi qu'il s'agit d'être prêts à temps. Seule une boîte à outils complète permet de répondre aux menaces par nature volatiles, incertaines, complexes et ambiguës. Avec le scrutin du 27 septembre, la Suisse montre qu'une majorité pourrait émerger qui serait prête à risquer de baisser les bras.

Qu'est-ce qui ne va pas chez nous? A l'évidence, les explications de nos autorités, factuelles, honnêtes et mille fois vérifiées avant publication, font de moins en moins le poids face aux approximations, mensonges et raccourcis simplistes disponibles sans limites dans un espace informationnel toujours plus conflictuel. Il est pourtant vital que notre démocratie soit en mesure de s'exprimer en connaissance de cause sur les questions de politique de sécurité. L'émotion, les dogmes, les calculs politiques et la désinformation ne doivent pas y avoir la moindre place. On connaît certes le prix de la sécurité, mais voulons-nous apprendre dans la douleur celui de l'insécurité? Non, alors il est urgent de redonner du sens à la sécurité – condition élémentaire de notre prospérité – et par là de redonner au principe de précaution la place centrale qui est la sienne.

M. H.

News

Le DDPS améliore les processus d'acquisition d'armement

Berne, 15.06.2020 - L'année dernière, la conseillère fédérale Viola Amherd a demandé l'établissement d'une analyse externe dans le but d'améliorer les processus d'acquisition d'armement. Les résultats et les recommandations formulés par l'entreprise Deloitte SA et un groupe d'accompagnement sont désormais disponibles. Le DDPS les mettra progressivement en œuvre, améliorant ainsi encore les processus d'acquisition d'armement. Le rôle du Parlement quant à l'orientation stratégique à donner à l'armée s'en trouvera renforcé.

La conseillère fédérale Viola Amherd, cheffe du DDPS, s'est donnée pour but d'améliorer les processus d'acquisition d'armement. Après avoir lancé une première analyse interne l'année dernière, elle a demandé, en automne 2019, l'établissement d'une analyse externe. Il s'agissait de vérifier si et comment les processus d'acquisition pouvaient être améliorés. Il existe un risque, en particulier pour le matériel d'armement à fort contenu informatique, que les systèmes soient déjà obsolètes au moment de leur introduction auprès de la troupe.

Une analyse externe largement étayée

L'analyse externe a d'une part été confiée à l'entreprise Deloitte SA, qui est l'une des sociétés de gestion et de conseil stratégique les plus efficaces au monde et qui, à l'échelon international, a valeur d'experte en matière d'acquisition d'armement. Deloitte SA a présenté un rapport comprenant trois recommandations principales et cinq autres recommandations.

D'autre part, un groupe d'accompagnement composé de représentants externes a examiné les conclusions de Deloitte SA et a également formulé des recommandations. Ses membres étaient les suivants : l'ancien conseiller national Adrian Amstutz, l'ancien commandant de corps Dominique Andrey, Armin Berchtold (CEO du groupe Securitas et vice-président de la Commission de l'armement), l'ancienne conseillère nationale Corina Eichenberger, Fritz Gantert (président de la Société suisse Technique et Armée), Lukas Hupfer (directeur du Think Tank foraus) et le professeur Andreas Wenger (directeur du CSS EPFZ).

Mise en œuvre lancée pas à pas

Les résultats et les recommandations de Deloitte SA et du groupe d'accompagnement montrent que les processus actuels fonctionnent bien dans l'ensemble, aussi en comparaison internationale. Mais il ressort également de l'analyse que l'efficacité des processus actuels pourrait être améliorée pour ce qui est du temps, de la qualité et des coûts.

La cheffe du DDPS a maintenant demandé de mettre en œuvre ces recommandations dans les mois qui suivent.

Renforcement du rôle stratégique du Parlement

Une des recommandations principales de Deloitte SA, à laquelle le groupe d'accompagnement adhère entièrement, vise à renforcer le rôle du Parlement quant à l'orientation stratégique à donner à l'armée. Le modèle actuel prévoit que dans son message sur l'armée, le Conseil fédéral demande chaque année au Parlement des crédits d'engagement en vue d'acquiescer des biens d'équipement militaires. Au lieu de cela, le Conseil fédéral devra associer plus étroitement le Parlement à un niveau plus élevé. Concrètement, le Parlement devra se pencher une fois par législature sur la question de la manière dont l'armée doit remplir son mandat à moyen et à long terme, en considération du plafond des dépenses et pour une période de quatre ans. La haute surveillance demeure garantie, car le Parlement pourra continuer à intervenir au niveau des acquisitions dans le cadre du budget annuel incluant une planification des tâches et des engagements financiers.

Ce changement renforce le rôle du Parlement dans le pilotage stratégique de l'orientation de l'armée à moyen et à long terme. En outre, une telle approche renforce la flexibilité et l'agilité des projets d'acquisition.

Un tel tournant ne peut être mis en œuvre que pas à pas et en étroite concertation avec les commissions parlementaires compétentes. Un premier échange a déjà eu lieu avec les membres de la Commission de la politique de sécurité. En fonction des résultats des entretiens qui suivront, le Conseil fédéral pourrait, en vue de la législation 2023-2027, présenter pour la première fois un message relatif à l'orientation de l'armée.

Pour en savoir plus: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-79450.html>